

# Les porteurs du projet

# FAMILLE

# GOUVERNANTE



3 logements dans le Var

**UDAF**

Union Départementale  
des Associations Familiales

Tél. : 04.94.14.85.04/05



Centre Hospitalier  
Henri Guérin

Tél. : 04.98.33.18.02



CENTRE HOSPITALIER  
HENRI GUÉRIN  
Toulon

**UNAFAM**

Union Nationale des Amis  
et Familles  
de Malades Psychiques

Tél. : 04.94.20.50.08



**AFTC**

Association des Familles  
de Traumatés Crâniens

Tél. : 04.94.89.02.45



AFTC

Le Val



Saint-Maximin



Toulon

Gestion locative assurée  
par API Provence



CONTACT

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE  
VEUILLEZ VOUS RAPPROCHER DE LA COORDINATRICE  
Nelly ALIBOU - Mail : [nalibou@udaf83.unaf.fr](mailto:nalibou@udaf83.unaf.fr) - Tel. : 06.17.14.62.10

 **Udaf**  
Var  
UNIS POUR LES FAMILLES



# Comment ça marche ?

Les habitants, par groupe de 5 ou 6, financent, sur leurs ressources propres, un appartement dont ils sont locataires. Hormis les chambres qui sont privées, les autres pièces (cuisine, salle à manger, salon et salle de bain) sont collectives et partagées par les habitants à l'instar d'une famille.

Les habitants bénéficient des services d'une auxiliaire de vie sociale dite gouvernante. La gouvernante assure quotidiennement, avec l'aide des habitants, la gestion des courses, l'entretien de la maison et du linge, la confection des repas. Elle veille également au suivi du traitement médical et au respect de l'hygiène.

La gestion administrative et financière de l'appartement est assurée par un salarié de l'UDAF dit «coordinateur». Il est également attentif au bien-être des habitants en informant et en faisant coopérer les acteurs locaux (médecins, associations...).

## Les objectifs



- Permettre l'accès à un logement durable et stable.
- Favoriser l'accès à l'autonomie et à une vie quotidienne normale grâce à la gouvernante.
- Rompre l'isolement en favorisant la reconstruction de liens de vie communautaires de type familial.



## Le Public visé

Personnes cumulant handicaps ou pathologies de nature psychiatrique dont l'état de santé est stabilisé, ne pouvant vivre de manière totalement autonome mais ne souhaitant pas vivre en institution.



## Les atouts du projet

### LES LIENS

*Les habitants ne sont plus isolés : ils créent des liens sociaux, d'amitié entre eux.*

### L'AUTONOMIE

*Les habitants (ré)apprennent progressivement avec l'aide de la gouvernante à gérer le quotidien, à prendre soin d'eux et de leur logement. Ils acquièrent peu à peu de l'autonomie et certains décideront peut-être de prendre leur envol.*

### LA DUREE

*Colocataires de droit commun, ils sont chez eux autant qu'ils le souhaitent. C'est donc une solution durable et stable.*

### L'EMPLOI

*Ce projet a pour corollaire la création d'emplois valorisants et durables : la gouvernante et le coordinateur.*

### L'ECONOMIE

*C'est un projet à moindre coût : les habitants financent leur loyer, leur alimentation et la gouvernante par leurs propres ressources.  
C'est un projet économe : des lits d'hôpitaux inutilement occupés sont libérés, et les phases d'hospitalisation réduites grâce à un environnement stable et chaleureux, au bon respect du traitement et à la poursuite du suivi par l'encadrement médical.*

### LE PARTAGE DE COMPETENCES

*Ce partenariat est un exemple formidable du partage des différentes compétences en matière médical, social et médicosocial. Il permet une approche globale des problèmes et une meilleure prise en charge des difficultés rencontrées par ces publics fragiles.*

